CHRONIQUE REGIONALE

LA VISITE DE M. RENAUDIN DANS LE NORD

Mercredi matin, M. Renaudin, commissaire général à la famille, accompagné de MM. Carles, préfet régional, et Tirloy, délégué régional à la famille, s'est rendu à la Maison du « Bon Pasteur ». Cette visite permit au commissaire général d'apprécier l'organisation de cette institution qui s'attache à protéger ou relever l'enfance moralement abandonnée.

A la Préfecture

M. Renaudin tint ensuite une réunion à la préfecture, devant un auditoire composé de conseillers départementaux, de maires et de conseillers municipaux et des dirigeants des associations familiales départementales et régionales. Il exprima sa satisfaction au sujet des trois mesures importantes sur le plan familial, qui viennent d'être prises par le Conseil départemental du Nord : rétablissement de la prime de la natalité, étude du projet de prêt au mariage et le vœu tendant à l'institution prénatale, qu'il considère comme un grand remède aux crimes contre la race.

Développant la pensée qu'il avait exprimée la veille, il expliqua la mission du commissariat général qui est une œuvre de rénovation et de répression.

« On a enregistré ces dernières années, de nombreuses réalisations, dit-il, mais le travail qui reste à faire est énorme. Il faudra le poursuivre malgré tous les obstacles ».

A la Maison de la famille

M. Renaudin fut reçu ensuite à la Maison départementale de la famille, rue du Molinel, par M. Pierre Gomane, président de cet organisme entouré des membres du Comité de coordination. Il prit contact avec les services de la Maison de la famille et écouta avec intérêt l'exposé des activités qui lui fut présenté.

A Arras

Venant de Lille, M. Philippe Renaudin, commissaire général à la famille, est arrivé mercredi, à 15 h., à Arras. Il fut reçu à la préfecture par M. Sadou, préfet du Pas-de-Calais, et présida ensuite une réunion à laquelle assistaient les délégués des mouvements familiaux et des municipalités. A l'issue de celle-ci, le commissaire général visita la Maison de la Famille.

Le double combat du R.N.P.

Depuis deux ans et demi, le Rassemblement national populaire même, derrière Marcel Déat, un ardent défenseur de la révolution nationale et socialiste. Parce que, dès le début, il a su comprendre les problèmes posés à la France par la guerre européenne, il se dresse contre deux forces puissantes : le capitalisme et le bolchevisme.

Lutter contre le capitalisme, cela signifie, à l'intérieur, détruire la puissance des trusts, réduire les antagonismes de classe, mettre au point des réformes économiques et sociales qui puissent durer. Mais il est urgent aussi de lutter contre cet affreux monstre du capitalisme qu'est le bolchevisme stalinien. Alors que les troupes européennes, parmi lesquelles la petite phalange héroïque de la L.V.F., combattent à l'Est, une autre bataille eans merci doit être menée en France contre le terrorisme et la propagande communiste.

Depuis deux ans et demi, le R.N.P. n'a pas changé d'opinion sur les moyens qu'il convient de mettre en œuvre pour obtenir ce résultat. Il continue de réclamer un Etat fort qui dresse un barrage définitif contre les assauts du bolchevisme et de la ploutocratie. Plus que jamais, il affirme la nécessité d'un parti unique de la révolution nationale et socialiste seul moyen d'assurer un contact direct entre la nation et le peuple, seule condition d'un effort prolongé et d'une construction durable. Plus que jamais, il fait appel à tous les hommes de bonne volonté qui désirent aider la France à retrouver sa raison et à forger son destin.

R. N. P., 85, rue Nationale, Lille.

A la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille

Les étudiants qui désirent suivre l'enseignement de l'A.P.M. (année préparatoire aux études médicales, remplaçant le P.C.B.) peuvent se faire inscrire dès à présent sans limitation de choix de centre universitaire, ni du nombre d'étudiants. Il est rappelé que pour cette année encore, le baccalauréat complet quel qu'il soit, est admis.

Tous les étudiants qui ont obtenu à l'examen-concours du certificat d'études P.C.B. de juin dernier la moitié du maximum des points sont autorisés à s'inscrire pour l'année scolaire 1943-1944 en première année de médecine.

Tous les étudiants qui ont obtenu à l'examen-concours de première année de médecine en juin dernier la moitié du maximum des points, sont autorisés à prendre leur inscription en vue du diplôme d'Etat de docteur en médecine.

Ces inscriptions sont reçues en ce moment au secrétariat de la Faculté, 1, rue Jean-Bart, à Lille. Les registres seront ouverts jusqu'au 6 novembre inclus. Pour les pièces à fournir et tous renseignements complémentaires, les étudiants peuvent consulter l'annuaire des étudiants en vente au secrétariat de la faculté.

LILLE

LES COURS DE LANGUES A L'INSTITUT FLAMAND. — L'Institut flamand de France (centre régional de cours et conférences) nous prie de signaler que, dans l'établissement des horaires des cours de langues vivantes: allemand, flamand, il est tenu compte, dans la plus large mesure possible, des désiderata des élèves. Des cours sont prévus pour les personnes qui peuvent disposer de leur après-midi; d'autres pour les personnes libres seulement après leur travail.

S'adresser de 14 à 19 h. au secrétariat, rue de Solférino, 318, à Lille. ((T.: 480-46).

UN VOL DE 20.000 FRANCS. — M. Léon Tecoel, cabaretier, 71, rue du Long-Pot, a porté plainte pour vol d'une somme de 20.550 fr., et de divers papiers de commerce, commis mardi vers 20 h. 45, dans sa salle à manger.

DE JEUNES AUXILIAIRES DES P.T.T. VOLAIENT DANS LES COLIS DE PRISONNIERS. — Sur plainte d'une inspectrice de l'administration des P.T.T., la police a appréhendé quatre jeunes postiers auxiliaires, âgés de 16 à 18 ans, qui ont reconnu avoir effectué des prélèvements dans des colis destinés à des prisonniers, mutés en travailleurs civils. Ils ont été déférés au parquet.

NORD

LE SOUS-PRÉFET ET LE MAIRE DE CAMBRAI SONT BLESSÉS DANS UN ACCIDENT D'AUTO. — Accompagné de M. Henry Malles, maire de Cambrai, M. Jacques Barbier, sous-préfet, se rendait, mercredi matin, à Lille lorsque après Douai, dans la côte de Roches, sa voiture entra en collision avec un camion de la maison Thomas-Carré, transporteurs, 52, rue de Menin, à Roubaix. M. Barbier a la jambe droite fracturée et M. Malles le nez brisé. Tous deux ont été hospitalisés dans une clinique de Douai.

A SOLESMES, LE CONDUCTEUR D'UN CHARIOT EST TUÉ PAR UNE CAMIONNETTE. — M. Nestor Lemez, 44 ans, cultivateur à Solesmes, rentrait chez lui avec un chariot de betteraves non éclairé, lorsqu'il fut renversé et tué sur le coup par une camionnette qui roulait dans la même direction. Le conducteur de l'auto M. Charles Lemaire, boucher à Denain fut blessé aux bras.

UNE DÉSESPÉRÉE MET FIN A SES JOURS, A RONCHIN. — Mercredi, à 7 h., Mme Philomène Bonnet, née le 9 mars 1883 à Nomain, demeurant à Ronchin, 9, rue des Fleurs a été trouvée par une voisine pendue dans sa chambre.

TRIBUNAUX

Tribunal spécial de Douai

Le cambriolage à main armée des établissements Delescluse, à Roubaix

Dans la nuit du 4 au 5 décembre 1942, trois malfaiteurs masqués et armés de revolver cambriolèrent les établissements Delescluse, à Roubaix. Après avoir escaladé un mur, ils s'introduisirent dans les ateliers, ligotèrent le gardien de nuit et s'emparèrent de 24 pièces de tissu.

Henri Boucourt, le chef de l'expédition et ses acolytes Paul Delcourt et Albert Wanin sont entre les mains des autorités allemandes, du fait de détention d'armes.

Trois individus incultpés de complicité ont été jugés mercredi par le tribunal spécial. Ce sont: Frédéric Hennebel, 21 ans, magasinier à Roubaix qui a fait le guetteur, volé, au garage Weidman, une voiture à bras pour transporter la marchandise dérobée; Mme Deleroix, née Juliette Kohler, 30 ans, qui confectionna les cagoules des cambrioleurs, les reçut chez elle, où ils préparèrent leur expédition et déposèrent leur butin.

Enfin Léopold Debrucker, 43 ans, singleur, à Roubaix, est accusé d'avoir prêté des outils aux malfaiteurs.

Le tribunal spécial a condamné Hennebel à 5 ans de réclusion et Mme Deleroix à un an de prison. Debrucker a été acquitté.

Vol d'une vache à Marcq-en-Barœul

En juillet dernier, dans la pâture de M. Decottignies, à Marcq-en-Barœul, Ernest Puchelle, 24 ans, Julien Kerckhoff, 40 ans, de Mouvaux, et Walter Deruyter, 38 ans, de Marcq, volèrent une vache qui fut abattue à coups de pioche, par Puchelle. Deruyter a soutenu qu'il pensait effectuer une opération de marché noir.

Le tribunal spécial a condamné Puchelle à 7 ans de réclusion; Kerckoff, à 5 ans de réclusion, et Deruyter, à 3 ans de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 26 octobre 1943
Présidence de M. Toulza

Etrangers, soyez en règle. — Par défaut, 1 200 fr. d'amende à Georges Callewaert, 23, rue Henri-Ghesquières, à Halluin, pour n'avoir pas demandé, dans les délais, le renouvellement de sa carte d'identité d'étranger.

Faux tickets de pain. — Hélène Vena, 71 rue Michelet, à Halluin, a fait usage de faux tickets de pain : 2 mois de prison et 2 000 fr. d'amende.

Le commerce est réglementé. — Jules Yseboert, 3 rue du Chevalier-Bayard, à Tourcoing, détenait un stock de pièces détachées pour cycles et, bien que non patenté, vendait des bicyclettes qu'il montait. 4 000 fr. d'amende et confiscation du stock.

Audience du 27 octobre 1943

Gardiens non vigilants. — Trois prisonniers avaient été évadés et repris à la maison d'arrêt de Roubaix. L'amie de l'un d'eux parvint à acheter la complaisance d'un gardien et, quelques instants plus tard, le trio prenait la fuite.

Les deux gardiens, Victor Crochon, 49 rue de Condé, et David Renard, 116 rue de Rocroi, sont condamnés le premier à 5 mois de prison, l'autre à 6 mois et 500 fr. d'amende. Marie-José Verhelle, 51 rue d'Arcole, à Roubaix, impliquée dans l'affaire, est condamnée à 1 000 fr. d'amende.

Trafic de bons de chaussures. — Trouvés en possession de bons de chaussures qui avaient été dérobés au préjudice du ravitaillement général de Wattrelos, les époux Spriet-Desmet, 35 rue de l'Alouette à Roubaix, sont prévenus de recel et condamnés chacun à 6 000 fr. d'amende.

CARNET

NAISSANCE

— M. et Mme Cyrille Deltour-Denoyelle sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, Bernard.

Roubaix, le 18 octobre 1943.
60, boulevard de Cambrai.
165, boulevard de Strasbourg. 5676

FIANÇAILLES

— M. et Mme Maurice Cheval, M. et Mme Charles Seulin sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leurs enfants Madeleine et André,

45 rue d'Inkerman
228, boul. de Strasbourg, Roubaix.

M. Jean VALCOURT de la Comédie-Française et Mlle RITHE-SEGARD ouvriront prochainement à Lille et à Roubaix un cours de diction et de comédie.

Renseignements et inscriptions le samedi de 14 à 18 h., 69, rue Sébastopol, Roubaix. 3747

D'un sport à l'autre

FOOTBALL. — L'équipe de Paris a été formée ainsi pour recevoir le Nord lundi: Pascal; Cuissia, Nuevo; Lefèvre, Jordan, Braun; Aston, Losia, Bongiorni, Ransoni, Raphy.

— Pour la saison prochaine, les clubs amateurs participant au championnat de France devront obligatoirement engager un entraîneur de métier. Cette décision devra être approuvée par le Comité directeur de la 3 F.

Bourse de Paris

du 27 octobre 1943

Valeurs françaises (actions)

Banque de France, 36.100 — Banque de Paris, 2.190 — Crédit Commercial, 2406 — Crédit Foncier, 6.600 — Crédit Lyonnais, 3.410 — Crédit du Nord, 705 — Suez, actions, 45375 — Métro, 2.550 — Nord, 2.080 — Eaux (Cie Générale, 3.200 — Distribution, 3.000 — Générale Electr., 5.605 — Electric. Gas Nord, 968 — Electrique du Nord, 905 — Energie Industr., 3.140 — Gillet-Thaon, 385 — Industrie Textile (Cie Gle), 3.040 — Le Blan, fdem 1.775 — Pérenchies, 3.050 — Saint Frères, 1.750 — La Soie, 2.001 — Tapis et Couvertures, 2.000 — Aciéries Longwy 1.225 — Aciéries du Nord, 710 — Aciéries Sambre-Meuse, 990 — Ateliers Nord-France, 2.350 — Chantiers Saint-Nazaire, 2.910 — Fives-Lille, 1.390 — Forges Nord-Est, 1.900 — Franco-Belge Mat. Ch. Fer, 10.475 — Demain-Anzin, 2.790 — Louvroil-Montbard, 1.044 — Schneider, 4.510 — Senelle-Maubeuge, 2.550 — Tréfileries Havre, 2.195 — Béthune, 3.880 — Houillères Montrambe, 3.240 — Aniche, 3.300 — Anzin, 2.100 — Blanzy, 4.815 — Carvin, 2.450 — Courrières, 1.318 — Dourges, 3.510 — Lens, 1.620 — Marles, 1.569 — Ostricourt, 5.850 — Vicoigne, 1.505 — Mokta, 17.000 — Nickel, 3.105 — Chenaie, 6.980 — Françaises Pétroles, 2.030 — Gafsa, 3.285 — Air Liquide, 2.915 — Ugine, 4.775 — Engrais Auby, 455 — Givet-Izieux, 4.405 — Kuhlmann, 2.495 — Péchiney, 4.525 — Rhône-Poulenc, 3.700 — Saint-Gobain, 2.030 — Viscose Française, 6.815 — Olida, 18.400 — Potin, 1.250 — Ciments Origny, 26.500 — Pollet, 5.165 — Terres Rouges, 1.425 — Colonies (Cie Gle), 1.900.

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Francis Glimé, 27, r. de la Perche, impasse du Sud, 2. — Jacques Le Clercq, 163, r. Pierre-de-Roubaix.

Publication de mariage. — Julien Buysschaert, commerçant à Neuville-en-Ferrain, et Jacqueline Lamboux, étudiante, 132, r. de l'Epeule.

Décès. — Elisée Fournier, 73 ans, 9, r. Louis-Dupire. — Alfred Castel, 63 ans, 45, r. Thécle. — Jean Buysschaert, 80 ans, domicilié à Croix, 27, r. de Roubaix. — Jules Blondeau, 35 ans, de Leers-Nord (B.). — Marie Barigeau, 81 ans, 82, r. Victor-Hugo.

CROIX. — Naissance. — Michèle Laridon, 19, r. de Metz.

HEM. — Naissance. — Marie Deroche 30, Bd Clemenceau.

Décès. — Clémence Duquesnoy, 66 ans, 19, r. de la Léverie.

MOUVAUX. — Décès. — Maria Desruelle, veuve Monier, 73 ans, 122, r. Jean-Jaurès.

HALLUIN. — Mariage. — Francis Bouleugulen, employé de chemin de fer à Saint-Omer, et Marguerite Dansot, s.p. Décès. — Joséphine Labarrière, 73 ans, s. p., 71, r. de Lille.

TOURCOING

VENDREDI 29 OCTOBRE :

Pelloes-secours. — Service médical de nuit : Tél. 4.50.

Les distractions de nos grands-pères :

Le cercle du « Petit Château »

Les Tourquennois ont toujours eu la passion de l'association, et l'histoire locale est remplie de l'activité de ces groupements où la pratique d'un jeu, d'un sport ou même d'un art était prétexte à se réunir entre camarades. Cette façon d'occuper ses loisirs était parfois poussée à l'extrême, au détriment de la vie de famille. Et notre cher Broutteux ne l'a-t-il pas souligné avec humour dans une de ses meilleures chansons : le « Coulonneux », où Bâtisse fait le désespoir de sa femme. L'auteur fait dire à celle-ci :

« Et d'vant dormir, au qu'minch'mint [d'nou ménache,
« Y allot wetti ses afants vin leu lit.
« Mais ch'teur, du soir, eh ! ch'est [pt'! dédiche,
« Y prind l'tchandell' et grippe à ain [fguerht,
« Comben d'fos que j'dis : « Bâtisse,
« Te boutras fu à m'maison ;
« Savez chin qui m'dit, Elise ?
« Euch'tro damach' pou mes coulens. »

Dieu merci, tous les Tourquennois ne tombaient pas dans le travers de « Bâtisse » ! Ils savaient qu'il y a un temps pour chaque chose, et lorsque c'était l'heure du travail, ils s'y donnaient pleinement, s'acharnant au labeur comme ils s'acharnaient, en d'autres temps, à leur jeu ou leur sport favori.

Si, au cours des siècles, nos concitoyens ont acquis la plus louable réputation par leur attachement à l'ouvrage et leur conscience professionnelle, cela ne les a pas empêchés de se distraire.

L'un des plus anciens groupements amicaux était le Cercle du « Petit-Château », Cour des vieux Tourquennois qui en ont fait partie se plaisent encore à évoquer les heures bienfaisantes où la camaraderie liait tous les cœurs. Tous se connaissaient parfaitement et chacun avait, pour ses amis, les attentions les plus cordiales.

Et pourtant, il n'y avait aucune contrainte dans ces relations. Bien au contraire. La fantaisie y avait une large place et les gais lurons ne manquaient pas une occasion de jouer un tour de leur manière aux plus grincheux ... à moins qu'ils ne fussent eux-mêmes la victime de ceux-ci.

C'était dans cette joyeuse ambiance que l'on se délassait alors des heures sévères d'un travail plus rude qu'aujourd'hui.

M.J.Sn.

Croix de guerre à titre posthume

Mme Ve Rachez-Blondel, domicilié rue du Flocon, 66, vient de recevoir la croix de guerre avec étoile d'argent attribuée à titre posthume à son mari, soldat au 17e régiment de travailleurs.

Notre concitoyen avait été blessé mortellement le 1er juin 1940, à Malo-les-Bains.

Au centre d'autoclavage

En raison de la prochaine clôture de la saison des conserves, le centre d'autoclavage fermera ses portes le 15 novembre. De nombreux bocaux n'ont pas encore été retirés, et leurs propriétaires sont priés de le faire dans le plus bref délai.

Il a sans été constaté que plus de 3,000 bocaux, distribués par le centre au cours de l'année, n'ont pas encore été utilisés. Aussi, leurs détenteurs sont-ils invités à les employer d'urgence, soit à les rendre au centre, afin qu'on puisse les distribuer aux amateurs. Il est encore facile de mettre en conserve quantité de légumes qui seront les bienvenus quand, l'hiver, il faudra épargner le charbon et le gaz : haricots, choux de Bruxelles, choux-fleurs, épinards, poireaux, céleris en branches, tous légumes que l'on peut aisément se procurer maintenant, mais qui seront rares pendant la mauvaise saison.

Les commandes de charbon

SECTEUR N° 1, bureau du Consortium charbonnier, 3, place Carnot. — Le 2 novembre : matin : av. Gustave-Dron (1 à 89, 2 à 100), pl. République, Charles-Roussel, rues Léon-Salembien, Saint-Henri, Thiers, Motte, Boule-d'Or ; après-midi : rues Niot, Paucherbe, Pidée-Lehoucq, Dr-Roux, Chanzy, Carnot, des Anges, Turenne, Ursulines. — Le 3 : matin : rues du Lac, Tournai, Havré, Saint-Jacques, Hôtel-de-Ville, Delobel, Dr-Dewyn, Dubus, Wailly ; après-midi : pl. de la Halle, Grand'Place, Notre-Dame, rue Nationale (1 à 103, 2 à 112). — Le 4 matin : r. Printemps, Haze, av. Briand, Nord, Industrie, Desurmont, Bienfaisance ; ap.-midi : r. de Gand (1 à 81, 2 à 64), V.-Hasebroucq, A.-Ribot, Mée-Cauvel, Archets, sq. de l'Hôtel-de-Ville. — Le 5 : matin : rues de Menin (1 à 107, 2 à 116), Calvaire (1 à 61, 2 à 58), G.-Delory ; après-midi : rues des Poutrains, Pasteur, Chantilly, Girondins. — Le 6 : matin : rues Condorcet, Moulin-Pagot (1 à 53, 2 à 54), Malesnce (1 à 45, 2 à 20), Belle-Vue (1 à 40, 2 à 32)), Am.-Courbet ; après-midi : rues de la Cloche, Ste-Barbe, Verte, Paul-Doumer, Est, du Château.

LES VOLEURS DE CHARBON. — M. Robert Mullies, négociant en charbons, quai des Canotiers, a porté plainte contre des inconnus qui, pénétrant dans un de ses chantiers, en escladant une palissade, lui ont volé du charbon.

JARDINS OUVRIERS (Section du Sacré-Cœur). — Distribution des plants de pommes de terre, 1, rue de Bapaume, samedi 30, de 15 h. à 17 h. Se munir de sacs assez larges.

CENTRE D'ENTR'AIDE DES PRISONNIERS RAPATRIÉS ET LA « FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENNOIS (Quartier de la Marlière). — Inscriptions des enfants de prisonniers et veuves de guerre pour le repas du jeudi 11 novembre : vendredi 29, de 18 à 20 h., et dimanche 31, de 10 h. à midi, dernier délai, au siège, Café « Echos de la Frontière », rue Achille-Testelin.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « LA PRÉVOYANCE ». — Dimanche 31, à 10 h., réunion du conseil d'administration.

UNION FÉDÉRALE DES COMBATTANTS. — Dimanche 31, à 10 h. 30, réunion de la commission pour l'examen des questions du « Front social du travail » et des « Foyers d'entr'aide ».

ASSOCIATION DE SINISTRÉS DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Un membre du Comité se tiendra à la disposition des sinistrés, le samedi 30, au Café des Sports, avenue Gustave-Dron, de 16 à 17 h.

FAMILIA - BRUN-PAIN
LA FEMME PERDUE
Locat. vendredi et Samedi à 18 h
Dimanche et Lundi à 11 h.

MARCQ-EN-BARŒUL

Le corps d'un boucher de Saint-André est retiré du canal

Nous avons relaté l'inquiétante disparition d'un boucher de Saint-André, M. Robert Catrix, 35 ans, rue de Lille, 148, qui avait quitté son domicile jeudi dernier. Le même soir, sa bicyclette était retrouvée sur la berge du canal, à proximité du pont de Marcq. Depuis cette date, des recherches étaient effectuées dans le canal. Elles ont abouti, mercredi matin, vers 9 h., des passants ayant aperçu un corps qui flottait. Il s'agissait bien de M. Robert Catrix.

Le décès a été constaté par M. le docteur Masson. MM. Mahieu et Frélet, secrétaires du commissariat de police, ont procédé aux constatations. D'après l'enquête, il s'agissait d'une mort volontaire, bien que M. Catrix n'eût jamais manifesté l'intention de mettre fin à ses jours.

VOL DANS UN CLAPIER. — Une plainte a été déposée à la police par M. André Jeny, 74, rue Saint-Roch, à Marquette, qui a constaté le vol de sept lapins commis dans son clapier, au cours de la nuit de mardi.

MOUVAUX

Le 10.000me colis gratuit du Comité d'entr'aide a été distribué mercredi

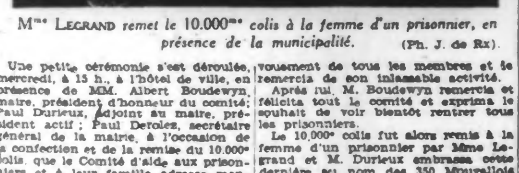

Mme LEGRAND remet le 10.000me colis à la femme d'un prisonnier, en présence de la municipalité. (Ph. J. de Rx).

Une petite cérémonie s'est déroulée, mercredi, à 15 h., à l'hôtel de ville, en présence de MM. Albert Boudewyn, maire, président d'honneur du comité; Paul Durieux, adjoint au maire, président actif ; Paul Deroubaix, secrétaire général de la mairie, à l'occasion de la confection et de la remise du 10.000e colis que le Comité d'aide aux prisonniers et à leur famille adresse mensuellement et gratuitement à chaque prisonnier.

M. Durieux retrace l'activité du comité d'entr'aide depuis sa fondation et rappela ce que représentaient ces 10.000 colis. Il remercia tous ceux qui, par leur générosité, ont permis de poursuivre cette œuvre de solidarité : la population mouvalloise, les membres du comité, le personnel municipal, les collecteurs, les jeunes filles dévouées qui confectionnent les colis. Mme Legrand, surnommée « la maman des prisonniers » et Mme Delahaye qui, obscurément, tricote des pull-over et reprise des chaussettes pour les prisonniers.

M. Vanstaeghem, au nom du comité actif, assura le président du dévouement de tous les membres et le remercia de son inlassable activité.

Après lui, M. Boudewyn remercia et félicita tout le comité et exprima le souhait voir bientôt rentrer tous les prisonniers.

Le 10.000e colis fut alors remis à la femme d'un prisonnier par Mme Legrand et M. Durieux embrassa cette dernière au nom des 350 Mouvalois encore en captivité.

EN MOINS DE DEUX MINUTES. — Mme Depauw, 52, ferme des Prés, avait déposé son vélo contre la façade de l'habitation de Mme Lagache, rue de Lille. Sur l'invitation de cette dernière, elle voulut le rentrer... mais il avait été volé.

COMMISSION DES FINANCES. — Réunion à l'hôtel de ville samedi 30, à 15 h.

DISTRIBUTION DES BONS DE PNEUS. — En mairie, vendredi 29, de 9 h. à 11 h. 30, pour les demandes déposées en septembre.

UNION SPORTIVE. — Pour la section d'athlétisme, les entraînements sont suspendus jusqu'au printemps, faute de local.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 28 octobre 1943. — N° 25

LA GRANDE MARNIÈRE

par Georges OHNET

Et, poussés par une force inviolable, ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Le maire de La Neuville se remit promptement de son émotion, donna des ordres brefs aux facteurs du chemin de fer, pour qu'on apportât les bagages à la rue du Marché, et, prenant son fils par dessous le bras, il l'emmena à travers la ville, répondant distraitement aux salutations, hâtant le pas pour distancer les importuns, et ne tarissant pas de questions sur les affaires conduites par Pascal, insistant sur les résultats et glissant sur les moyens.

Ils dînèrent tous deux et passèrent la soirée en tête à tête. Il regardait le jeune homme, l'écoutait parler avec une surprise joyeuse, et sa voix grave lui faisait vibrer quelque chose dans la poitrine. Il l'admirait, il le trouvait capable, brillant, supérieur. Quand Pascal lui avoua qu'il venait avec six cent mille francs, part réalisée de ses bénéfices dans les entreprises menées à bien, le banquier poussa un cri de joie. Puis un nuage obscurcit son front, sa parole se glaça, et son geste s'alourdit. Une réflexion venait de se faire jour dans son cerveau : Riche, mon fils peut se passer de moi. Je n'aurai aucune action sur lui. Or, Carvajan était essentiellement dominateur. Et pour qu'il s'intéressât à quelqu'un, il fallait qu'il l'eût en sa dépendance. Cependant, cette impression fâcheuse s'effaça. Pascal avait recommencé à parler, et sa voix pénétrante et profonde agissait de nouveau sur le banquier ému :

— Quelle impression singulière produit-il sur moi ? Il a dans la parole une puissance irrésistible. Quand on l'écoute, il est difficile de ne pas se laisser gagner à son opinion. Et moi-même... Ahem ! c'est le premier effet, et cela passera !

Le voyageur était las : il se retira de bonne heure. Son père le conduisit lui-même au premier étage, par les couloirs obscurs et l'escalier étroit de la petite maison, et s'arrêta devant une porte que Pascal reconnut pour celle de la chambre de sa mère.

Il demeura immobile, hésitant, repris par tous ses souvenirs. Carvajan ouvrit, et l'appartement, tel qu'il était autrefois, s'offrit aux regards du jeune homme. Tout était resté dans le même ordre, comme si, pendant tant d'années, personne n'eût pénétré dans cette pièce remplie sacrée par la mort. Les mêmes objets familiers étaient rangés sur la table et semblaient attendre. Le métier à tapisser, couvert d'une toile grise, se dressait au coin préféré. La sensation que Pascal éprouva fut si vive qu'il se demanda s'il avait rêvé, si le temps passé au loin était vraiment écoulé et s'il n'allait pas entendre la voix de la morte. Dans l'ombre sonore de la vaste pièce, ce fut la voix de Carvajan qui parla, sèche et hésitante :

— Je t'ai mis ici... J'ai pensé que tu serais mieux que dans ta chambre de garçon.

Mieux ! Ainsi, c'était seulement du confort que Carvajan se préoccupait en ouvrant à ce fils la chambre de sa mère ! Il n'avait pas prévu l'attendrissement qui s'emparerait de Pascal. Il ne devinait pas que trois mots venus du cœur à cette heure de trouble profond, lui auraient rendu pour toujours son enfant confiant et soumis. Ces mots, il ne les trouva pas, et, serrant la main de son nouvel hôte comme fait un compagnon de voyage au seuil banal d'une chambre d'auberge, il se retira.

De grand matin, Pascal fut sur pied. Mais son père l'avait devancé : il était sorti pour ses affaires. Le jeune homme en éprouva un secret soulagement. Livré à lui-même, il voulut visiter en détail la maison où s'était passée son enfance.

Il ouvrit la fenêtre et vit la rue étroite et noire, avec la même fontaine coulant sur les dalles, les mêmes boutiques avec les mêmes gens en comptoir. Le mouvement de la ville était resté tel qu'au moment de son départ. Dans l'éloignement, il entendait les ondulations d'une flûte jouée par le conducteur des chèvres qui traversaient le quartier à huit heures, chaque matin. Quand il était enfant sa mère l'appelait pour voir passer les bêtes, et, pendant quinze jours, étant malade, on lui avait fait boire de leur lait. Il entendait maintenant le tintement de la clochette du bouc qui portait sur son dos la boîte aux tasses. Au coin de la rue, soudain, le troupeau s'avança. C'était toujours l'homme d'autrefois, et l'air de flûte n'avait pas varié. Les chèvres dévalèrent, faisant claquer leurs pieds fins sur le pavé, secouant leurs têtes barbues ; au tournant de la place, elles disparurent ; modulations et tintement se perdirent dans l'espace. Et le silence s'était fait, que Pascal écoutait encore, les yeux vagues, le cœur gonflé, comme s'il venait de voir s'éloigner sa jeunesse.

Lentement il descendit. Dans l'escalier, il se croisa avec la servante et, la regardant par hasard, il fut étonné de sa beauté. C'était une fille de vingt ans, brune au teint blanc et aux yeux bleus, qui le salua d'un sourire. Elle était mise avec coquetterie et montait de l'eau dans un grand bruc de cuivre.

(A suivre).

Le gérant : BRACONI PASCAL.

Imp. du Journal de Roubaix, 71, Cours-Rue

HALLUIN

Le gala de l'Union olympique

Le gala de music-hall organisé par la section athlétique de l' « Union orphéonique hallumoise » et la Famille du prisonnier prévu pour samedi dernier, aura lieu dimanche 31, à 15 h. 30, salle du cercle catholique, rue de la Gare. Les titulaires de tickets délivrés pour la première séance auront accès à la salle.

LA FRAUDE DU TABAC. — Appréhendés jeudi matin par le brigadier-chef Jean Pécotchs, Mmes Le Notre, rue du Pré-Catelan, à La Madeleine, qui transportait 3 kilos de tabac étranger, a fait l'objet d'un procès-verbal.

LES LIVRAISONS DE CHARBON pour foyers domestiques étant commencées, les ménagères sont invitées à ne pas s'absenter de chez elles ou à s'entendre avec une voisine, sous peine de voir reporter au mois suivant leur livraison du combustible.

RONCQ

AUX FAMILLES DE PRISONNIERS. — Le Cercle d'entr'aide des prisonniers rapatriés offre une carte à chaque famille de prisonniers, moyennant une participation de 3 fr. De plus, il tient à la disposition des familles qui le désirent un certain nombre de ces cartes au prix normal. Se munir de la carte de colis et s'adresser : pour le Centre, chez M. Paul Charlet, 220, rue de Lille, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.; pour le Blanc-Four, chez M. Decrame, Estaminet Couronné, 129, rue de Lille.

COIN DE TERRE (Section du Blanc-Four). — Distribution de plants de pommes de terre aux habitants qui en ont fait la demande, samedi 30, contour de l'Eglise, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNE (Caisse nationale). — Signature du certificat de vie vendredi 30, en mairie, rie, bureau militaire.

BONDUES

La douane saisit 4.400 kilos de graine de lin

Les préposés des douanes Maxime Ravenne et Paul Paquet, de la brigade de Roncq, étaient de service jeudi matin, à l'intersection de la route nationale et du pavé du Droncksart. Quand ils virent venir de la direction de Lille un camion automobile qui, soudain, s'arrêta. Ils constatèrent qu'il était chargé d'une soixantaine de sacs de graine de lin. Les convoyeurs déclarèrent avoir acheté à des inconnus cette marchandise qui était destinée à être exportée frauduleusement.

Les deux hommes furent conduits au bureau des douanes de Roncq. Ce sont : Emile Saelen, 20 ans, marchand de bestiaux, 41, chemin Vert, à Neuville-en-Ferrain, et Emile Van Brussel, 38 ans, chauffeur aux établissements Claeys, rue de la Basse-Bretagne, à Comines.

Le camion et son chargement — 4.400 kilos de graine de lin — ont été saisis.

BOUSBECQUE

Les commandes de charbon

Inscription au patronage Saint-Joseph. — Le 2 novembre : rues de Menin, Angera, de Roncq, Berceaux, Grand'Place, rues des Processions, de la Lys, Papeterie, rue Wervicq, au-dessus des Vaches, Alouettes, quai de la Lys. Le 3 : rues St-Joseph, Blandriesse, Foch, du Château, des Prés Antiquettes, de Linselles, Cruhesse, Basse-Ville, Bois, hameau du Bois, Drève des Bois, Haut-Bois.

WERVICQ-SUD

Le conseil municipal a approuvé l'institution de la prime communale à la natalité

Le Conseil municipal s'est réuni mercredi, à 18 h. 30, à la mairie, sous la présidence de M. Louis Holleboeque, maire.

Le budget primitif pour 1944 du bureau de bienfaisance est approuvé. Il présente les chiffres suivants : 76.862 fr. 40 en recettes et dépenses ordinaires: 16.102 fr. 20 en recettes et dépenses extraordinaires, soit un budget total de 92.964 fr. 60.

Le budget primitif de 1944 établi sur une somme de 871.913 fr. 70 en recettes et dépenses est aussi approuvé. Dans ce budget sont comprises la subvention de 50.000 fr. pour le bureau de bienfaisance et un crédit de 5.000 fr. ouvert pour créer la prime communale de natalité.

— Prime communale à la natalité. — Faisant suite au vœu présenté, lors d'une précédente assemblée, par M. Georges Houbes, conseiller municipal, le conseil décide la création de la prime à la natalité et ce, à partir du 1er janvier 1944, par le versement d'une somme de 300 fr. à la naissance de chaque enfant né vivant et français à partir du 3me dans les familles non assujetties à l'impôt sur le revenu. Cette prime à la natalité est appelée à compléter la prime de survie — pour combattre la mortalité enfantine — instituée l'an dernier, et portée à 100 fr. pour le premier anniversaire de l'enfant, à condition qu'il soit présenté régulièrement à la consultation des nourrissons, où la maman bénéficie encore, chaque quinzaine, d'une prime de présence de 10 frs.

— Le budget vicinal pour 1944 équilibré à la somme de 45.000 fr. est adopté.

— Stade municipal. — Tous les travaux entrepris ont été payés à ce jour et le Conseil décide de faire poursuivre son programme par l'ouverture d'une nouvelle tranche de travaux de 120.000 fr. subventionnés par l'Etat à raison de 80 %.

Ce terrain de football du Stade municipal sera terminé pour décembre et la grande piste d'athlétisme, établie sur 360 mètres, pour avril 1944.

— Cimetière. — En fin de réunion le nouveau barème des concessions au cimetière est établi comme suit : inhumation dans un caveau sans travail d'ouverture ni fermeture du caveau: 200 fr.; exhumation suivie du départ du corps hors de la commune 300 fr.; exhumation suivie de réhinumation en concession communal: 300 fr.; concessions au mètre carré, à 15 ans: 100 fr., à 30 ans: 250 fr., à 60 ans: 600 fr., à perpétuité: 1.200 fr. Au delà de 6 mètres carrés, majoration de 50 %; droit d'alignement pour l'architecte communal: 50 fr.

Le Conseil décida en outre de faire repeindre sans tarder les extérieurs des écoles publiques.

ROUBAIX

Les répétitions de « Cyrano de Bergerac »

A l'avant-veille de ce grand événement de la saison théâtrale que sera la représentation de « Cyrano de Bergerac », nous avons pris plaisir à assister à l'une des ultimes répétitions.

Nous nous félicitons du soin, de l'empressement, de la bonne volonté que témoignent les interprètes, du premier au dernier. Mme Marie Bell sera en bonne compagnie et, de concert avec elle, toute la troupe du « Théâtre au service des stalags » pourra affronter sans crainte le public roubaisien samedi soir et dimanche après-midi. Le plus légitime succès lui est assuré.

— LOUEZ vos places au CASINO — pour « LES DEUX